Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 128 (1983)

Heft: 10

Artikel: L'école de recrues de DCA L 247 de Grandvillard

Autor: Cuche, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344555

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'école de recrues de DCA L 247 de Grandvillard*

par le major Jean-Pierre Cuche

1. Le cadre

1.1. La Gruyère, un nom et de nombreuses vocations

Le district de la Gruyère – le plus grand du canton de Fribourg avec ses 49 795 hectares - est entouré de montagnes du Gibloux à la Berra en passant par le Moléson, les Rochersde-Naye, le Vanil Noir et la Kaiseregg. Les vallées de la Sarine et de la Jogne qui placent le canton dans une situation privilégiée en matière d'énergie se reioignent dans la cuvette de Broc-Bulle-Vaulruz où se concentre la plus grande partie de l'activité industrielle dont l'essor est réjouissant depuis l'ouverture de la N 12 Fribourg - Vevey.

Sur un tel relief, à côté des rochers, tout ce qui n'est pas boisé est herbage, d'où l'expression «verte Gruyère», nullement usurpée. Depuis longtemps la population des villages tire ses revenus des produits du bois et de l'élevage des bovins.

«Quel dommage qu'on ait donné le nom d'un fromage à un tel site!», s'est exclamée une touriste de passage à Gruyères, confirmant ainsi la célébrité mondiale du fromage fabriqué ici... et ailleurs, ainsi que l'attrait touristique d'une région dans laquelle de nombreux villages ont conservé un style propre où le bois est mis en valeur et les maisons fleuries avec un art qui n'a rien à envier à celui qui fait la renommée des fermes bernoises.

On comprend donc que l'habitant d'ici se sente «Gruérien» avant d'être Fribourgeois, qu'il s'exprime volontiers par le chant ou la musique et que nombreux soient ceux qui excellent dans la sculpture sur bois, la peinture des poyas ou le découpage, art partagé avec les voisins du Pays-d'Enhaut.

L'armée n'est pas restée insensible aux attraits de la région et particulièrement à celui des terrains escarpés qui offrent d'excellentes possibilités pour les tirs de combat. Elle assure ainsi au commerce local, entre le temps des excursions pédestres et celui du ski, la présence d'une clientèle d'un genre particulier mais d'un intérêt économique évident.

1.2. Grandvillard

Issu du latin «villa», le nom est mentionné pour la première fois en 1115. En 1309 on note la dénomination «Villar retro Grueriam», Villar au-delà de Gruyères. Dès 1457, apparaît le nom «Grandvillar» et en 1462 Jean de Montsalvens accorde aux habitants le droit de désigner le premier «syndic» en la personne de Nicod Pillamet. Dix-huit citoyens de Grandvillard participent à la bataille

^{*}Voir aussi RMS No 9, septembre 1979, page 385.

de Morat (1476) aux côtés de Louis Ier de Gruyères.

Grandvillard entre dans le canton de Fribourg et dans le district de la Gruyère en 1555.

Le village qui compte aujourd'hui un peu plus de 500 habitants est de ceux qui ont le mieux préservé leur cachet en Gruyère. Dans l'histoire récente le nom du village restera lié à la construction de la N 12 par la fourniture de plus de 2 millions de m³ de gravier aux divers chantiers.

Afin de s'entraîner avec leurs armes, les tireurs de Grandvillard obtiennent en 1614 déjà l'autorisation d'utiliser une place de tir. C'est en 1942 que se déroulent à Grandvillard les premiers cours de transition et de tir pour la DCA en voie de création.

Les dates suivantes résument les étapes importantes de l'évolution des installations jusqu'à ce jour:

6.11.1946: Premier contrat entre la Confédération et la commune

1947: Construction des baraquements du camp

17.2.1950: Signature d'un contrat de longue durée

dès 1964: Etudes pour l'agrandissement de la place de tir et la rénovation des installations

avril 1977-

octobre 1978: Rénovation du camp, construction de la halle à usages multiples et des bâtiments de la place de tir

13.11.1979: Inauguration en présence des autorités civiles et militaires

Pendant toute cette période, les formations DCA de l'infanterie et des troupes ADCA effectuent de nombreux cours de tir à Grandvillard. Les livres d'or de M. Repond, l'ancien patron du Vanil Noir à Grandvillard, témoignent de l'activité qui a régné et des souvenirs qu'on doit encore échanger dans les amicales des anciens du bataillon/groupe «Y»... ou de la compagnie/batterie «Z»... quelque part en Suisse. Ces livres renferment une impressionnante collection de signatures, peut-être pas unique mais certainement rare, des chefs militaires qui ont commandé, visité ou inspecté les troupes stationnées au village.

Cette présence de la troupe est aujourd'hui encore importante pour l'économie villageoise, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous. Et ce

Nuitées						
Année	Militaires	Civils	<i>Total</i> 49 384			
1972	52381	11 232				
1976	29469	8739	55 668			
1980	7441 3	3823	45 197			
1981	31576	1	57 631			
1982	78503	3268	53 646			

n'est pas «Casi», une figure pittoresque et attachante du village, qui nous contredira. «L'armée, c'est une source...», répète-t-il volontiers à qui le croise au Vanil Noir, au retour de sa sortie hebdomadaire à Bulle.

1.3. Broc

Plus moderne que Grandvillard, la localité de Broc se développe et est connue au loin depuis qu'Alexandre Cailler y créa sa fabrique de chocolat en 1898.

La fabrique employait environ 700 personnes en 1980 et la commune compte près de 2000 habitants.

La Chapelle des Marches attire chaque année un grand nombre de touristes qui bénéficient depuis cette colline du coup d'œil le plus beau et le plus célèbre en direction du château de Gruyères et du Moléson.

Trois cantonnements sont à disposition de la troupe ou des colonies de vacances et depuis sa création en 1980 la batterie d'état-major de l'ER DCA 247 est stationnée aux Eterpaz.

2. L'école de recrues DCA 247

2.1. Pourquoi une école à Grandvillard?

En mars 1977 le Conseil fédéral propose aux Chambres une modification de l'ordonnance des troupes visant à intégrer les compagnies DCA de l'infanterie dans les groupes L mob DCA des divisions. Le transfert de la DCA «verte» à la DCA «bleue» est

effectif le 1.1.79. Ainsi toute la DCA divisionnaire se trouve regroupée dans un seul corps de troupe et les groupes L mob de toutes les divisions sont articulés de manière identique.

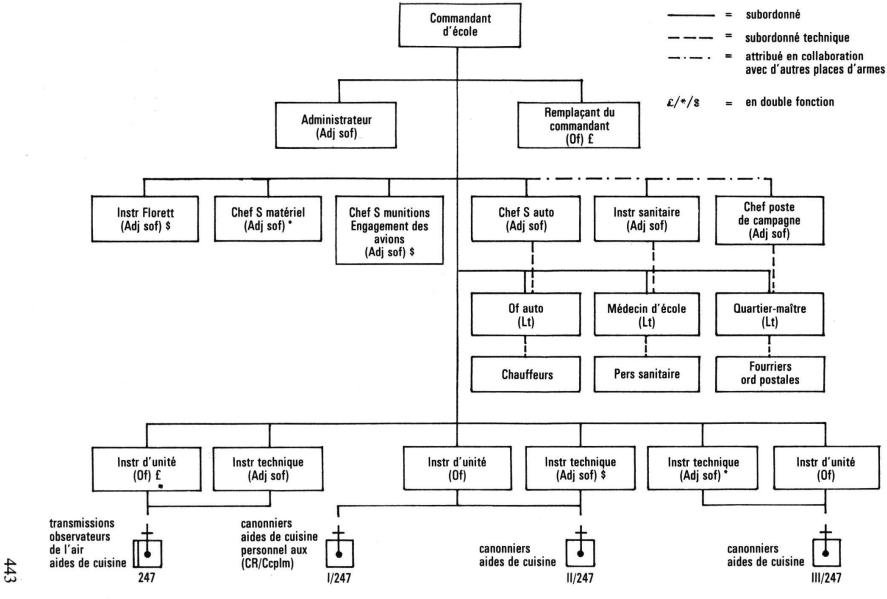
Cette mesure, qui est encore parfois discutée aujourd'hui, présente néanmoins de nombreux avantages dans les domaines de l'organisation, de l'instruction, du personnel et, l'élément peut-être le plus important, la coordination de feu entre l'aviation et la DCA est plus simple et plus sûre.

Avec cette nouvelle organisation les effectifs instruits par l'infanterie à Coire doivent être maintenant instruits par les troupes ADCA à Payerne. Amplifié par le phénomène démographique qui nous vaut actuellement une forte population de jeunes de 20 ans et la démocratisation des études qui canalise deux tiers des effectifs vers les écoles d'été, le problème du nombre de places disponibles est difficile, voire impossible à résoudre en été à Payerne.

Le camp DCA de Grandvillard en cours de rénovation représente la solution.

Aussi, le temps de terminer les travaux, deux écoles sont encore instruites à Coire en 1979. Dès l'été 1980, Grandvillard prend le relais pour une école de sous-officiers et une école de recrues chaque été.

Cette solution résout le problème de Payerne et n'entrave pas le déroulement habituel des cours de répétition de novembre à mars sur la place de tir de Grandvillard.



2.2. Structure de l'école

Commandée par le lt-col EMG Balmer, successeur depuis cette année du col Gassler, l'artisan du développement technique et de la mise en valeur de la DCA légère ces 15 dernières années, l'école est structurée selon l'organigramme ci-devant.

Tous les cadres et recrues en service à Grandvillard et à Broc sont de langue allemande et sont instruits en tant que:

- canonnier DCA sur canon DCA20 mm 54 (figure 1);
- canonnier DCA sur canon DCA
 20 mm sur socle «Zwilling»;
- soldat de transmission, radio ou téléphoniste;
- soldat observateur de l'air;
- aide de cuisine.

Comme dans la plupart des écoles, une proportion déterminée de recrues reçoivent une instruction complémentaire à la grenade à main, au tube roquette, comme chauffeur cat II ou III, au jalonnage, à la régulation du trafic routier ou comme ordonnance de combat.

2.3. Déroulement de l'école de sous-officiers

Seuls 30 à 40 élèves sous-officiers canonniers sont instruits à Grandvillard. Au vu du nombre restreint d'instructeurs spécialisés et devant la nécessité de former dans chaque spécialité un nombre de sous-officiers adapté à l'effectif et à la langue des recrues attendues, les sous-officiers

des futures batteries d'état-major de Grandvillard et Payerne sont instruits ensemble à l'ESO 246 de Payerne.

Afin de préparer l'ER avec leurs futurs cadres et de se familiariser avec les installations, les élèves sousofficiers désignés pour l'école de Grandvillard rejoignent leurs camarades canonniers dans le courant de la quatrième semaine de l'ESO et sont promus sous-officiers avec eux dans le cadre grandiose de l'esplanade du Château de Gruyère. Grâce à la compréhension des autorités du district, cette manifestation annuelle de l'ESO 247 est devenue une tradition appréciée des participants et des invités qui, pour certains, découvrent par la même occasion ce site enchanteur.

Le cours de cadres des futurs commandants de batterie, chefs de section, sergents-majors et fourriers prend fin par la même occasion. Les cadres à tous les échelons étant préparés, l'école de recrues peut commencer.

2.4. Déroulement de l'école de recrues

L'école se déroule normalement en six phases principales. Cette année, exceptionnellement, il y en aura sept, le service en campagne étant coupé en deux parties par la période des tirs DCA afin de permettre aux deux écoles de Payerne et Grandvillard de tirer à Brigels avant le début des cours de répétition.

Nous nous limiterons aux particularités de l'ER DCA 247 et à quelques réflexions personnelles en renvoyant le lecteur au No 9, 1979 de la RMS pour plus de détails.

2.4.1. Les travaux de mobilisation

(1re semaine)

Comme dans toutes les écoles, les recrues touchent l'équipement personnel, se soumettent à de nombreux examens médicaux et apprennent les premiers rudiments de l'instruction du soldat. Ces connaissances font l'objet d'une première inspection de l'instructeur d'unité qui, si elle est réussie, donne droit à la première sortie. C'est à deux titres une expérience passionnante pour l'instructeur qui l'appré-

ciera encore plus s'il est père de famille.

D'une part, comment se fait-il que le jeune homme qu'il a devant lui, très sûr devant sa petite amie et autoritaire face à ses parents, soit subitement maladroit, tremblant, hésitant et se mette à bafouiller lorsqu'il s'agit d'identifier quelques grades militaires, de saluer ou s'annoncer?

D'autre part, c'est l'occasion de mesurer le travail accompli pendant l'école de sous-officiers tant il est vrai qu'à cette occasion les recrues sont le miroir du caporal, les erreurs ou imprécisions de l'un se reportant sur les autres.



Figure 1. – Can DCA 20 mm 54.

2.4.2. L'instruction de base

(de la 2e à la 8e semaine)

Pour l'école de Grandvillard, cette période se distingue par un avantage important sur l'école de Payerne. Grâce à la compréhension des autorités locales, il est possible d'effectuer dès la 5e semaine des exercices de pointage sur avion, sans tir, mais avec l'aide de l'installation Florett (figure 2). L'instruction des «C1» (tireurs) est de ce fait plus réaliste, plus intéressante et plus efficace. L'instruction des autres disciplines, et notamment l'instruction de combat, bénéficie aussi du fait que les places d'exercices se trouvent un peu partout dans la nature. Quelle différence par rapport aux unités qui doivent s'entraîner autour d'une caserne sur un terrain absolument plat!

C'est vers la fin de cette période que se déroule la traditionnelle journée des parents, qui a réuni cette année plus de 1200 parents et connaissances.

2.4.3. Tirs de combat aux armes d'infanterie (9e et 10e semaines)

L'école s'est rendue cette année dans le Simmental et le Diemtigtal pendant une dizaine de jours pour exercer dans des tirs à balles jusqu'à l'échelon groupe les connaissances acquises pendant l'instruction de base. Cette région offre de bonnes possibilités pour engager le canon DCA contre des buts terrestres et servir ainsi d'appui de feu aux groupes de fusiliers.

2.4.4. Le service en campagne – 1re partie (11e et 12e semaines)

L'école, renforcée par un détachement de chauffeurs de l'ER DCA 248 et organisée en gr L mob DCA ad hoc sous les ordres d'un futur major, s'est déplacée cette année dans le secteur compris entre la plaine de l'Orbe et la vallée de la Broye.

La première semaine est une phase de rodage au cours de laquelle on exerce successivement les équipes de pièces, les sections et les batteries aux rudiments de l'engagement tactique de la DCA pendant que l'état-major de groupe se rode en planifiant des engagements qui seront joués au cours de la deuxième semaine.

Lorsque le rythme normal du déroulement de l'école est respecté, la deuxième semaine est alors consacrée à l'exercice de survie avec marche et travaux de renforcement du terrain de manière à enterrer tout le groupe. Les exercices de mobilité au niveau du groupe étant reportés en troisième semaine.

2.4.5. Tirs DCA

(de la 13e à la 15e semaine)

L'école se déplace en deux étapes, tout d'abord de son secteur de service en campagne à Kandersteg pour effectuer des tirs sur les installations DCA du Gasterntal. L'école y stationne du lundi au vendredi, parfois au lundi suivant, puis elle poursuit son voyage jusqu'à Brigels dans les Grisons où, sur une place de tir semblable à celle de Grandvillard, ont lieu les tirs

au canon ainsi que des exercices de pointage.

2.4.6. Exercice de survie – service en campagne 2^e partie

(16e semaine)

Sans l'état-major de groupe, licencié à la fin de la semaine de tir à Kandersteg, l'école accomplira une troisième semaine de service en campagne, sur le modèle de la deuxième, combinée avec l'exercice de survie ordonné par le chef de l'instruction de l'armée. A part les restrictions imposées dans le domaine de la nourriture et du logement, la nouveauté principale sera pour la troupe la marche de 50 km qui permettra de regagner



Figure 2. – Exercice de pointage avec l'installation Florett sur la place de tir de Grandvillard.

Grandvillard et Broc pour préparer la démobilisation.

2.4.7. Les travaux de démobilisation (17e semaine)

La semaine débutera par l'inspection finale du chef d'armes des troupes ADCA. La troupe procédera ensuite au rétablissement et à la reddition des véhicules et du matériel d'instruction. Le rétablissement et l'inspection, par l'instructeur d'unité, du matériel personnel mettront un point final aux activités pratiques.

C'est dans un état d'esprit partagé entre le regret de quitter les camarades de service après quatre mois de vie commune et la joie de retrouver la vie civile que cadres et nouveaux soldats se rassembleront pour le dernier appel, samedi 12 novembre.

Avec la satisfaction du devoir accompli, il sera temps alors de repenser qui à son travail, qui à ses études et pour certains aux quelques mois de service supplémentaire, conséquence d'une proposition ardemment souhaitée par les uns et plus ou moins difficilement acceptée par les autres.

3. Problèmes particuliers

3.1. Les instructeurs

Au printemps, tous les instructeurs de la DCA légère sont regroupés à Payerne. Les conditions sont alors normales avec un officier et un adjudant sous-officier par batterie. En été, ils sont répartis dans les deux écoles avec un renfort pour Grandvillard limité au commandant d'école, un administrateur, un officier et un chef du service auto. La situation est évidemment moins brillante. Elle peut être délicate pendant les dislocations, lorsque des officiers sont en cours de répétitions et un ou plusieurs adjudants sous-officiers engagés avec les installations Florett au profit d'autres troupes en service sur les places de tir ou de pointage.

3.2. Les installations

Le camp rénové et la place de tir, conçus pour les cours de répétition, permettent un bon déroulement de l'école de recrues.

Grâce à la compréhension des autorités locales et régionales, de nombreuses places d'exercice, offrant souvent de meilleures possibilités que les environs d'une caserne sont à disposition de la troupe. Chaque batterie dispose en outre d'un ou plusieurs stands de tir aimablement mis à disposition par les sociétés responsables. Les tirs à courte distance au fusil d'assaut, au pistolet et au canon pouvant se dérouler dans les gravières de Grandvillard, il y a tout lieu de se montrer satisfait de la situation et d'exprimer ici notre gratitude aux autorités et à la population concernées.

La région offre un choix intéressant de parcours pour l'entraînement à la marche qui a repris de l'importance dans toutes les écoles depuis l'introduction de l'exercice de survie. On ne

PHASE	SEMAINE	BATTERIES DE	CANONS	BATTERIE D'ÉTAT-MAJOR	EMPLACEMENT
I	1	Travaux de	D. A	⊕ MOBILISATION	
II	2				
	3	- * j - v - i	BATTERIES DE CANONS À GRANDVILLARD		
	4	~			
	5	2	(6)		BATTERIE D'ÉTAT- MAJOR
	6	3	à Broc		
	7		1		
	8		(
III	9	TIRS DE COMBAT AUX ARMES D'INFANTERIE		Simmental / Diemtigtal	
	10	The same of the sa			
IV	11	SERVICE EN CAMPAGNE 1ÈRE PARTIE		Suisse romande	
	12				
٧	13	Tirs sur installation	s DCA	SAN BEAUTIFUL STREET	Kandersteg / Gasterntal
	14	Tirs DCA	P	Instruction de détail	Batteries de canons à Brigels Batterie d'état
	15			ស្តីធ្វីទេសជួយ បេរ ស	MAJOR À WALTENSBURG
VI	16	SERVICE EN CAMPAGNE / EXERCICE DE SURVIE		Suisse romande	
VII	17	Inspection finale / Travaux de démobilisation			Grandvillard / Broc

Figure 3. – Déroulement de l'ER DCA 247/83.

peut pas lâcher une troupe avec paquetage sur 50 km sans entraînement, et cela d'autant plus qu'il s'agit en partie de recrues incorporées dans la DCA parce que leur état physique n'est pas jugé suffisant pour d'autres troupes comme l'infanterie, par exemple.

3.3. Instruction des chauffeurs en double fonction

De la 3e à la 7e semaine de l'école de recrues, les recrues canonniers et transmissions prévues comme chauffeur en double fonction suivent une instruction intensive dans le service auto. Il en résulte de fréquentes absences pendant l'instruction dans la fonction technique initiale. Les lacunes dans ce domaine sont à combler pendant la période des tirs DCA. Lorsque cette période précède le service en campagne, tout va bien, mais lorsque, comme cette année, les tirs suivent le service en campagne, leur engagement pendant qu'ils ne conduisent pas devient problématique par manque de connaissances de base, particulièrement pour les recrues de la batterie d'état-major. En effet, s'il est toujours possible d'aider à la mise en position d'un canon, il n'est pas possible de camoufler ou de transmettre un message si on n'a pas appris à le faire.

3.4. La sélection des cadres

Si la relève est assurée en ce qui concerne les officiers, les fourriers et, en insistant un peu, pour les sousofficiers, il faut malheureusement constater qu'il n'en va pas de même pour les sergents-majors.

Rares sont en effet les sous-officiers qui s'intéressent à l'avancement dans cette voie et en général la qualité de ceux qui s'annoncent est pour le moins modeste.

Est-ce le manque de prestige du grade, la peur des responsabilités ou les exemples vécus à l'école de recrues qui en sont la cause? Probablement un peu tout cela et il est difficile de trouver une réponse précise.

Cependant, pour le bon fonctionnement des écoles, des cours de répétition et, plus encore, pour la bonne marche des unités en cas de mobilisation, il convient de trouver une solution à cet état de fait.

Bien que le pouvoir de décision ne nous appartienne pas dans ce domaine, tentons d'y apporter, sans entrer dans le détail, quelques suggestions personnelles.

- a) Il nous arrive de proposer des sousofficiers en vertu du chiffre 218 du règlement de service. Ne conviendraitil pas d'en faire autant pour proposer des sergents-majors? Cette solution présente des inconvénients mais, les bases légales existant elle est immédiatement applicable.
- b) L'absence de possibilités futures d'avancement semblant être un obstacle à l'intérêt de nombreux candidats potentiels, pourquoi ne pas offrir aux meilleurs d'entre eux, après un certain nombre de cours de répétition et en

fonction des places disponibles, la possibilité de devenir officier dans les domaines du matériel et des munitions? Cette solution peut attirer des candidats, mais elle implique de revoir aussi la position des sous-officiers instructeurs.

c) Un sergent-major devant être un bon organisateur et un bon meneur d'hommes, au même titre qu'un chef de section, pourquoi ne pas supprimer purement et simplement le grade de sergent-major et attribuer à chaque unité un officier supplémentaire? La fonction de sergent-major étant reprise par l'un d'eux au gré des capacités, des goûts et de l'expérience de chacun.

Cette solution offre les plus grandes chances de résoudre le problème dans les écoles, les cours et à la mobilisation. C'est aussi celle qui exige les plus grandes modifications de notre conception actuelle, de l'instruction et de l'organisation des troupes.

d) La motivation faisant défaut, cherchons des arguments susceptibles de la créer!

Cette solution ne nécessite aucune adaptation de notre organisation militaire mais malheureusement, malgré le grand nombre de chefs touchés par l'absence de sergent-major, il semble que personne ne l'ait découverte.

Arrêtons ici le jeu des suggestions, le sujet mérite une étude poussée par des personnes plus compétentes et fera peut-être un jour l'objet d'un article dans cette revue.

4. L'avenir

4.1. Les hommes

Par la diminution démographique du nombre des futures recrues et la dissolution des groupes légers DCA dans un proche avenir, le problème des effectifs dans nos écoles se résoudra de lui-même dans quelques années. Malheureusement au détriment de la DCA légère qui perdra environ un cinquième de ses moyens actuels dans l'opération. Il faut bien restreindre les effectifs quelque part et il est d'autres armes où cela est impossible à réaliser.

4.2. Les armes

Les moyens de l'ennemi potentiel évoluent et il est réconfortant de constater que l'armement de notre DCA suit le mouvement. Le système d'engins guidés de DCA Rapier va prochainement permettre de couvrir efficacement nos formations mécanisées. Son introduction et la réorganisation qu'elle entraîne permettront de retirer du service les canons les plus anciens et de doter les troupes qui en étaient équipées de canons plus modernes.

De ce fait, les écoles instruiront la troupe sur deux types de canons au lieu de quatre, c'est aussi un avantage. Finalement, l'acquisition de moyens complémentaires modernes est en cours d'étude et il est permis de penser que la modernisation de l'équipement de la DCA se poursuivra.

5. Conclusions

Grâce à la clairvoyance de nos chefs militaires ainsi qu'aux nombreux politiciens qui reconnaissent l'évolution de la menace moderne et partant la nécessité d'une DCA efficace, il est satisfaisant de constater que la DCA progresse. D'une part en améliorant les systèmes existants, d'autre part en acquérant ou en étudiant l'acquisition de nouveaux systèmes. Celui qui n'avance pas recule, dit-on, par chance la DCA avance! Soyons-en reconnaissants à ceux qui prennent les initiatives et à ceux qui les rendent réalisables.

J.-P. C.

6. Bibliographie

- Wm Oswald und Wm Peyer, Kdo SS L Flab, «Im Zeichen des Kranich», Auflage

- ER DCA 247, Documents militaires et

photographies.

- Armee Filmdienst, diverses photographies.

... ces idéologies qui commencent comme des rêves et finissent comme des cauchemars.

GONZAGUE DE REYNOLD